



**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

*Conseil du 2 avril 2021*

**DELIBERATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

**OBJET : Budget primitif 2021 – Budget principal – affectation de résultat 2020**

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 2 avril à 16h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni au théâtre de Furiani, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 26 mars 2021.

**PRESENTS :** ARMANET Guy, BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, DE CASALTA Jean-Sébastien, COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LOMBARDO Florence, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Pierre, TIMSIT Christelle, LACAVERE Mattea, POLISINI Ivana, TIERI Paul, ZUCCARELLI Jean.

**ONT DONNE POUVOIR :**

BIAGGINI Jean-Jacques	à	BATTESTI Gilles
LINALE Serge	à	ROMITI Gérard
LORENZI Thérèse	à	PADOVANI Marie-Hélène
MALAFRONTÉ Christine	à	GIAMARCHI Marie-Dominique
SAVELLI Jean-Michel	à	ROSSI Michel
SIMEONI Gilles	à	SAVELLI Pierre
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGIO Louis
VESPERINI Françoise	à	DE CASALTA Jean-Sébastien
PIPERILINDA	à	POLISINI Ivana
SALGE Hélène	à	ZUCCARELLI Jean

**ABSENTS :** SIMONI Pierre-Baptiste, MORGANTI Julien.

**QUORUM : 14**

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire.  
Mme Pellegri Leslie est élue secrétaire de séance.

**OBJET : Budget primitif 2021 – Budget principal – affectation de résultat 2020**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'article L2311-5 du code général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le vote du compte administratif 2020 du budget principal, intervenu en séance communautaire du 22 février 2021 ;

Considérant que la section d'investissement du Budget Principal présente en 2020 un déficit brut de 1 828 216, 20€ ;

Considérant que les Restes à réaliser 2020 en dépenses et recettes s'établissent respectivement à 939.275,78€ et 6.010.710,76€ ;

Considérant que la section d'investissement ne présente pas de besoin de financement mais connaît une dégradation de son résultat brut ;

Considérant que la section de fonctionnement du budget principal pour l'exercice 2020 présente un résultat positif de 2.268.171,28€ à affecter ;

Considérant qu'il convient de mettre en réserve 600.000,00€ des résultats d'exploitation 2020 du budget principal à la section d'investissement du budget primitif 2021 du budget principal ;

Considérant qu'il peut dès lors être affecté en section de fonctionnement l'excédent de fonctionnement 2020 du budget principal à la section de fonctionnement sur la ligne budgétaire R002 pour un montant de 1.668.171,28€ ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

(Contre : MM. De Casalta, Zuccarelli, Mmes Salge, Vesperini)

- De reporter à la ligne D001 du budget primitif 2021 du budget principal, 1.828.216,20€ ;

-D'affecter sur la ligne R1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » du budget primitif 2021 du budget principal 600.000,00€ ;

-D'affecter à la ligne R002 du budget primitif 2021 du budget principal, 1.668.171,28€ ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le **09 AVR. 2021**  
et publication ou notification  
du **12 AVR. 2021**  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora MOGGERA DUI



LE PRESIDENT

*[Signature]*  
Louis POZZO DI BORGO

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.*